

A Berlin, en Prusse, cette proportion était de 3,422 par million, aujourd'hui elle n'est que de 176.

En 1869, à Bruxelles, pas un seul des 10,000 enfants qu'on y avait vaccinés a été atteint de la variole.

La vaccination est obligatoire dans l'armée bavaroise, depuis 1843 ; jamais, depuis cette époque on n'a constaté, dans cette armée, un seul cas de mort par la variole.

Au Danemark, il mourait autrefois de la variole, 4,000 personnes par million, aujourd'hui que la vaccine y est en faveur, la proportion des cas mortels est réduite à 200.

L'Irlande où la pratique de la vaccination est en honneur, est à peu près exempte de cette maladie.

Aux Etats-Unis, dès que la variole fait son apparition dans un Etat quelconque, on procède énergiquement et sans délai, à la circonscrire. Pendant la durée de l'épidémie, on ne permet à aucune personne de pénétrer dans un Etat de l'Union américaine, à moins qu'elle n'ait été préalablement vaccinée.

A l'heure qu'il est, le gouvernement américain ne permet à qui que ce soit d'entrer sur son territoire à moins qu'il n'ait été vacciné.

La Commission sanitaire de l'Etat de l'Illinois déclare que c'est le devoir de tous ceux